



# Le Bulletin

## de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Septembre 2019- n°29

### Sommaire :

Croisière	Page 02	Canicule et écologisme	Page 08
La PMA dans la loi bioéthique	Pages 03 et 04	Compte rendu de l'atelier XY	Page 09
Billet d'humeur - Vie des familles	Page 05	Cours d'anglais - Petites annonces	Page 10
Maison de Jean Monnet	Page 06	Braderie de Vêtements	Page 11
Réforme des retraites	Page 07	Cours de dessin - Echanges de savoirs	Page 12

### L'éditorial :

Après les canicules de l'été, c'est maintenant la rentrée scolaire. Pour l'AGFV, cette rentrée débutera **mercredi 4 septembre à 10h**, suivie d'une journée Portes Ouvertes, **samedi 7 septembre de 10h à 14h**, et du Forum des Associations, **dimanche 8 septembre**. Ces rencontres permettront de vous inscrire aux cours de dessin et d'anglais, toujours prisés des familles. Nos permanences les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h vont également se poursuivre.

Nous vous avons préparé un après-midi exceptionnel, fun et gratuit : une **croisière sur un bateau mouche à Paris**, offerte à tous nos adhérents et leur famille, **dimanche 22 septembre**. Le bateau peut accueillir 120 personnes et nous souhaitons le remplir pour cet événement rare et insolite. Rendez-vous à 14h, 50 bd de la Bastille, pour une croisière de plus de 2 heures sur la Seine. Toutes les informations dans ce bulletin.

Un rendez-vous également à ne pas manquer : la prochaine braderie d'automne de vêtements du 11 au 14 octobre, salle Dunoyer de Segonzac.

Dans l'ensemble de vos démarches de la rentrée, n'oubliez pas de régler votre cotisation pour l'année 2019-2020 : 14 € pour les viroflaysiens et 17 € pour les extérieurs. Elle ouvre non seulement droit aux services de l'association, mais elle représente votre soutien en faveur des familles.

Enfin, nous suivrons les débats de la loi sur la bioéthique qui propose d'ouvrir la PMA aux couples de femmes. Dans ce bulletin, l'article y pointe 2 risques : l'anonymat du don de gamètes et l'absence de père. Le lien familial basé à l'origine sur la relation d'enfantement d'un couple permettait à l'enfant de s'inscrire dans un lien familial cohérent. Seront désormais considérés comme parents des personnes à l'écart de cette relation d'enfantement, ce qui risque à nouveau d'accentuer par une étape supplémentaire, la désagrégation du lien familial.

Benoît le Guen



### Dates à retenir :

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 8 septembre 14h-18h  
Gymnase Gaillon - Stand 61

#### INSCRIPTIONS

Cours d'anglais et de dessin  
Voir pages 10 et 12

#### CROISIÈRE SUR LA SEINE

Dimanche 22 septembre 14h-17h

#### BRADERIES

Vêtements Automne-Hiver  
du 11 au 14 octobre 2019  
Jouets  
du 23 au 26 novembre 2019

#### ÉCHANGES DE SAVOIRS

Cuisine  
Reprise en octobre

Art Floral  
Reprise en octobre

#### GROUPE DE PAROLES « Old Up »

Reprise en octobre

# À NE PAS MANQUER !

## Dimanche 22 septembre de 14h à 17h

### L'AGFV est heureuse d'offrir à tous ses adhérents un après-midi festif et ludique dans Paris

## Une croisière sur la Seine à partir du Canal Saint Martin

Notre association a décidé de louer un bateau de croisière sur la Seine et de le réserver à ses adhérents pour leur faire découvrir - ou redécouvrir - les charmes du Canal Saint-Martin et les quais de Seine jalonnés de chefs d'œuvre architecturaux, jusqu'à l'iconique Tour Eiffel : plus de 2 heures de croisière avec passage de deux écluses, un pont tournant et un tronçon sous une voûte souterraine.



Cette invitation s'adresse à **toutes les familles** (parents et enfants) qui seront à jour de leur cotisation 2019-2020 (14 € pour les viroflaysiens – 17 € pour les extérieurs).

### 120 places disponibles

Les grands-parents ou petits-enfants invités par les adhérents seront inscrits sur liste d'attente et pourront participer en fonction des places disponibles.

#### Informations complémentaires :

- **Embarquement à 14 h 00.**  
Le départ s'effectue du port de l'Arsenal sur le Canal St Martin : 50 bd de la Bastille – 75012 - (métro Bastille) et le retour au même endroit.
- Le trajet Viroflay rive gauche, par Montparnasse et métro, paraît plus court que le trajet Viroflay Rive droite, La Défense et métro. Mais il faut compter 1 h 15 mn.
- Parking « Indigo Park » 53 bd de la Bastille : 4 € / heure, soit 12 € minimum.



Notre bateau « Henri IV » est un bateau aux lignes contemporaines et élancées dans l'esprit du yachting, avec un pont supérieur pour ceux qui préfèrent être à l'air libre et un salon généreux aux grandes baies vitrées latérales, garantissant de belles vues sur Paris. C'est un bateau résolument moderne équipé d'air conditionné.

#### Pour s'inscrire

Vous pouvez découper le bulletin ci-dessous ou le télécharger sur notre site internet ([www.agfv-viroflay.fr](http://www.agfv-viroflay.fr)), et nous le retourner à

AGFV- La Forge - 89 av du Général Leclerc  
78220 - Viroflay

**avec votre cotisation 2019/2020 et un chèque de caution obligatoire : 5 € par participant.**

Le chèque ne sera pas encaissé et vous sera remis le 22 septembre quand vous monterez à bord du bateau de croisière. Il sert à confirmer votre inscription. Il ne sera encaissé qu'en cas de désistement.

Vous pouvez également passer nous voir lors de nos permanences, mercredi et samedi de 10h à 12h.

✂.....

Nom : .....

Prénoms (de tous les participants) : .....

.....

.....

Nombre de participants : .....

Tél : .....

Adresse mail :

.....@.....

# LA PMA\* DANS LE PROJET DE LOI BIOÉTHIQUE

**L**e Gouvernement a présenté, lors du Conseil des Ministres du 26 juillet dernier, le texte de la future loi de bioéthique qui sera votée au Parlement fin septembre, se fondant sur l'avis positif du Conseil National d'Éthique (CNE).

On se souvient que ce même CNE était passé outre l'avis de 82% des personnes s'étant exprimées lors de la grande consultation, en rendant un avis positif sur la Procréation Médicalement Assistée (PMA), tout en faisant remarquer qu'il n'y avait pas de consensus... Malgré cela, le Gouvernement persiste.

Le projet de loi prévoit, entre autres, que tout couple formé d'un homme et d'une femme, de deux femmes ou toute femme célibataire, pourront recourir à la PMA remboursée totalement par la Sécurité Sociale. Le Gouvernement propose ainsi de faire disparaître le critère médical d'infertilité qui conditionnait jusque-là l'accès à cette technique pour les couples hétérosexuels.

Cette ouverture de la PMA à toutes, pose deux problèmes : celui de l'anonymat du don de sperme et celui de la filiation.

## L'anonymat du don

Le 12 avril 2019, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une recommandation demandant à tous les états européens de ne plus « anonymiser les futurs dons de gamètes afin de permettre à tous les enfants conçus par PMA de connaître leurs parents ».

**M**adame Buzyn qui, en qualité de Ministre de la Santé, défend cette proposition de loi, a déclaré au Journal du Dimanche, le 22 juin dernier :

*« Il faut lever le voile sur la filiation d'origine des enfants nés de PMA. Les enfants veulent savoir à qui ils ressemblent, quelles sont leurs histoires familiales et médicales. Ne pas savoir induit une grande souffrance ».*

Le Gouvernement, dans un premier scénario, propose l'établissement d'un dossier d'informations qui sera remis à la majorité de l'enfant, avec l'identité du donneur si celui-ci l'accepte.

Pourraient se poser des problèmes de succession : les enfants nés du don de sperme pourraient-ils entrer en compétition avec les propres enfants du donneur ? Si l'anonymat n'est plus protégé ou si trop d'informations sont données, les collectes de gamètes ne diminueront-elles pas ? Actuellement la pénurie de donneurs (363 en 2016) oblige les couples à attendre 2 ou 3 ans pour bénéficier d'une PMA et notre droit, avec le principe de l'indisponibilité du corps humain, ne permet pas l'achat à l'étranger de gamètes.

**N**otons que la levée de l'anonymat concernera tous les enfants à naître d'une PMA, les couples hétérosexuels sont donc concernés.

## La filiation

La PMA pour toutes va nécessiter une réforme de la filiation.

Actuellement, dans le cadre d'une PMA par un couple hétérosexuel, le Code Civil maintient la présomption de paternité de l'article 312 : « L'enfant conçu et né pendant le mariage a pour père le mari ».

Dans le cas d'un couple lesbien ou d'une femme célibataire, le Code Civil ne peut s'appliquer.

Le Gouvernement propose :

- soit pour tous les couples, d'établir une déclaration commune anticipée de filiation devant un juge.  
Elle serait transmise ensuite à l'officier d'état civil et mentionnée dans la copie intégrale de l'acte de naissance ;
- soit un régime spécifique pour les couples de femmes, les couples hétérosexuels restant sous le régime du Code Civil. Avant le processus médical, les parents établiraient une déclaration anticipée de volonté devant notaire, afin que les deux « parents » soient reconnus comme tels. Ce sera une déclaration d'intention en opposition avec la filiation biologique.

**O**n va ainsi mettre en place un troisième mode de filiation basé sur l'engagement parental, en plus de la procréation biologique et l'adoption.

Ce projet de loi efface la structure sexuée de la famille et crée des enfants sans père. Deux personnalités ont réagi.

Sylviane Agacinski, philosophe et épouse de Lionel Jospin, a publié un livre, « *L'homme désincarné, du corps charnel au corps fabriqué* », où elle dénonce une certaine idéologie progressiste, aveugle aux exigences éthiques, juridiques et politiques qui formaient pourtant le socle de notre civilisation depuis les Grecs.

*« Nous cherchons à changer notre propre nature grâce à la puissance techno-scientifique. L'enfant n'est plus conçu comme un être engendré, mais comme un être fabriqué. La parenté n'est plus déterminée par des relations interpersonnelles, mais elle va se fonder sur le consentement, la volonté... et la volonté met fin au rapport personnel et charnel à l'enfant.*

*Les femmes doivent s'interroger sur le fait de provoquer de manière artificielle la naissance d'un enfant a priori privé de père ».*

Un homme et une femme ne sont pas sexuellement interchangeables et un père n'est pas l'équivalent masculin d'une mère.

**L**e pédopsychiatre et psychanalyste de la Pitié-Salpêtrière, Christian Flavigny, dans son livre, « *Le débat confisqué* », constate que jusque-là :

*« le lien familial était basé sur la relation d'enfantement du couple, ce qui permettait à l'enfant de s'inscrire dans un lien familial cohérent. La vraisemblance de l'enfantement rendait aussi crédible la filiation par l'adoption plénière ou la PMA pour les couples hétérosexuels.*

*Avec la PMA pour toutes, cette relation d'enfantement est disqualifiée en tant que socle psychique et affectif de la venue de l'enfant. Sont désormais décrétées comme parents des personnes à l'écart de la relation d'enfantement. La PMA dans un couple lesbien impose à l'enfant l'idée que sa situation est décrétée comme normale*

*et estimée ne soulever aucune question digne d'être posée. La fonction paternelle est considérée comme facultative.*

*Or la fonction paternelle porte l'enfant dans sa relation aux autres. Le père va permettre à l'enfant de se dégager du lien maternel, lien essentiel, mais porteur de sa propre problématique de lien fusionnel. Seul un homme peut engager la fonction paternelle, acquise depuis sa relation à son propre père. L'éviction du père disqualifie le référent d'autorité, principe qui libère l'enfant de l'emprise maternelle.*

*La filiation, c'est un enjeu de vie psychique, c'est un lien de transmission. Aujourd'hui on conserve le mot parent mais vide de son sens (du latin « parere » : enfanter). On le déleste par là même du principe régulateur de la vie familiale (les interdits familiaux de l'inceste et du meurtre, le complexe d'Œdipe) qui s'appuie sur une cohérence de la filiation depuis l'enfantement. »*

Et le Dr Flavigny de conclure :

*« On met la fabrication de l'enfant à la place de l'enfantement. On instaure l'enfant de l'envie à la place de l'enfant du désir partagé, en une posture de toute puissance sociale à l'égard de la venue de l'enfant, tout cela validé par des lois ».*

Les médias et les politiques nous répètent que la société est prête pour l'extension de la PMA à toutes les femmes, ce qui est loin de la réalité. Rappelons que selon l'enquête de l'IFOP du 5/6 juin 2019, 85% des interrogés estiment que le père et la mère ont des rôles différents et complémentaires dans l'éducation des enfants.

**E**t après la PMA, on nous imposera la Gestation Pour Autrui (GPA), au nom de la non-discrimination vis à vis des couples d'hommes, bien que chacun nous assure qu'il n'en est pas question et que jamais notre pays approuvera la marchandisation du corps des femmes !

Béatrice Martin

\* PMA : Procréation Médicalement Assistée

## BILLET D'HUMEUR

**E**n ce temps de rentrée, les instituteurs demandent souvent aux élèves de raconter leurs souvenirs de vacances.

Cette année, les élèves auront à cœur de raconter la canicule. L'été a été chaud, très chaud, tellement chaud que toutes les autorités de notre pays se sont mobilisées, en vertu du sacro-saint principe de précaution : messages pressants à la radio ou la télévision, recommandations à tous les niveaux : pour les seniors, pour les petits, pour les élèves, pour ceux qui travaillaient dans des bureaux, pour ceux qui travaillaient dehors, pour ceux qui prenaient leurs voitures, pour ceux qui prenaient le train...

Des écoles fermées, le brevet du collège repoussé, les hôpitaux en alerte...

Tout cela m'a profondément agacée. Je me suis aperçue que je fais partie d'une génération qui a connu l'horreur... et qui a survécu.

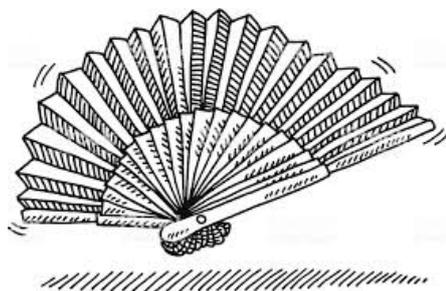
Pendant ma scolarité, les classes débordaient d'enfants... les baby-boomers... et les classes étaient souvent hébergées dans des bâtiments préfabriqués. Quand il faisait chaud... il faisait très très chaud dans ces classes, la température dépassait les quarante degrés et nous n'avions pas de brumisateurs, pas de distribution de bouteilles d'eau et encore moins de climatiseurs. Nous avions chaud mais professeurs et élèves, logés à la même enseigne, continuaient de travailler.

**L**es personnes âgées s'enfermaient dans leur logement, volets clos et ne sortaient que le soir « à la fraîche ». Ceux qu'on appelait les cols blancs partaient travailler en costume cravate. Ceux qui travaillaient à l'extérieur continuaient leur labeur, ils faisaient juste une pause un peu plus longue pour le déjeuner.

Quand on partait en vacances en voiture, pas de climatisation, juste les vitres ouvertes, souvent coincés dans des embouteillages car il n'y avait encore guère d'autoroutes, on mettait une journée pour rejoindre notre lieu de vacances, souvent dans des maisons familiales à la campagne, sans piscine, mais beaucoup de cousins...

On avait chaud, très chaud... on ne parlait pas de canicule, juste d'été !

Béatrice Martin



## LA VIE DE NOS FAMILLES

### NAISSANCES

**Elijah Montefiore**, petite sœur de Clarence, née le 9 février 2019

**Lucas Renon-Lirola**, né le 17 février 2019

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

### MARIAGE

**Laure Boula de Mareüil et Matthieu Perrin**, le 6 juillet 2019 à St Évarzec (29)

L'association adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés ainsi que ses félicitations à leurs parents.

### GRANDS-PARENTS

Ils sont heureux de nous annoncer la naissance de leurs petits enfants.

Sylvie et Philippe Gué : **Louis**, petit frère de Vianney, le 13 janvier 2019, chez Alexandre et Véronique

François de Bony : **Archibald**, petit frère de Pénélope, le 7 juillet 2019, chez Ferréol et Hortense (14e petit-enfant)

Bernadette Galand : **Soline**, petite soeur de Margot et Lucie, le 25 juillet 2019, chez Edouard et Chloé

Bénédicte Blin : **Valentin**, petit frère de Loëvan et Lyson, le 6 août 2019, chez Béatrice et Laurent Montambaux

## VISITE DE LA MAISON DE JEAN MONNET



**I**l était naturel que notre groupe « Old Up » qui s'était intéressé à la construction de l'Europe ait envie d'aller visiter la maison de Jean Monnet à Bazoches.

Cette visite guidée nous a fait rentrer dans son intimité, maison où il a vécu de 1945 à 1979. Il y a reçu un bon nombre de personnalités, mettant à profit ses bonnes manières, son affabilité et son don de persuasion, pour manœuvrer les hommes de pouvoir, autour d'un bon repas suivi du cognac familial et d'un cigare...

Jean Monnet est né le 9 novembre 1888 à Cognac, dans la famille d'un négociant en vins. Il arrête ses études à 16 ans quand son père l'envoie à Londres apprendre l'art du négoce en vue de reprendre l'affaire familiale. Réformé pour raisons de santé en 1914, il s'inquiète des problèmes d'approvisionnement et de transport qui vont se poser aux Alliés.

Usant de relations familiales, ce jeune homme (26 ans) obtient un rendez-vous avec le Président du Conseil, René Viviani, réfugié à Bordeaux avec le Gouvernement français. Séduit par son intelligence, son esprit pratique et sa modestie, René Viviani l'affecte à Londres, dans un service chargé de coordonner les ressources des Alliés, où il fera d'utiles connaissances.

Jean Monnet ne cessera plus, dès lors, de s'occuper des affaires du monde tout en faisant prospérer les vins et cognac familiaux.

**E**n novembre 1916, au plus fort de la Grande Guerre, il met sur pied une commission interalliée pour les approvisionnements en blé, le *Wheat executive*.

Après la guerre, il part à San Francisco avec la seule recommandation de son père "N'emporte pas de livres mais observe et va à la rencontre des autres".

Il participera à la création d'une banque d'investissements américaine mais la crise boursière de 1929 y mettra un terme. Il aura néanmoins élargi son réseau dans le monde de la finance.

**À** défaut de mieux, il se met, à Shanghai, au service du gouvernement chinois de Tchang Kaï-Chek.

Arrivent bientôt le nazisme et la guerre... Jean Monnet va à Washington négocier avec les Américains la construction en urgence d'avions de combat pour l'armée française.

Il rencontre à cette occasion le Président Franklin Roosevelt et son conseiller Harry Hopkins et se met à leur service pour lancer le programme de la Victoire (« *Victory program* »). Ce programme a pour objet de soutenir l'effort de guerre britannique et de préparer la puissante industrie américaine à un gigantesque effort de réarmement.

De retour à Londres, Jean Monnet préside un comité de coordination franco-britannique.

Lorsque Hitler lance son offensive du 10 mai 1940, il suggère au Premier Ministre Winston Churchill un coup d'éclat pour rendre de l'espoir aux Français et aux Britanniques. Sa note intitulée « *Anglo-French Unity* » propose rien moins qu'une fusion immédiate des deux pays, avec un seul Parlement et une seule Armée ! Il aura l'accord de de Gaulle mais pas des Anglais !

À Londres puis à Alger, malgré son peu d'affinités pour le chef de la France Libre, Jean Monnet va contribuer à ses côtés à l'effort de reconstruction du pays.

**À** la Libération, il met sur pied un plan de modernisation et d'équipement qui porte son nom et permet à la France de relancer en un temps record les productions de base, avec le soutien financier des Américains et de leur Plan Marshall.

Il crée le Commissariat au Plan et en devient le premier président, avant de rassembler enfin ses amis de partout autour du projet de CEEA. Il convainc le ministre Robert Schumann d'en être le créateur. Il sera lui-même le premier président en 1952. Il amorce le rapprochement franco-allemand et jette les bases de la future Union européenne.

A partir de 1955, il s'applique à renforcer cette union

en fondant le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe.

**E**n avril 1976, les chefs d'État et de gouvernement des neuf pays qui constituaient alors la Communauté Européenne lui confèrent le titre de "Citoyen d'Honneur de l'Europe", seul jusqu'à cette date à l'avoir reçu.

Jean Monnet meurt en 1979 dans sa maison de Bazoches. Il a bien mérité son titre de "Père de l'Europe". Ses cendres seront transférées au Panthéon en 1988.



Aliette de Larminat

**Les prochaines rencontres seront annoncées sur notre site internet**

Renseignements : [agfv2@wanadoo.fr](mailto:agfv2@wanadoo.fr) ou 01 30 24 30 52  
Marie-Nicole Henckes : [marienicole.henckes@yahoo.com](mailto:marienicole.henckes@yahoo.com)  
Aliette de Larminat : [aliettedl@aliceadsl.fr](mailto:aliettedl@aliceadsl.fr)

## RÉFORME DES RETRAITES

### Propositions du rapport Delevoye

**L'**objectif du gouvernement est de refondre totalement le système des retraites, premier poste de dépenses sociales représentant 320 milliards, avec pour règle d'or son équilibre budgétaire. Le rapport Delevoye fait des propositions qui devront être validées par le Gouvernement et approuvées par l'Assemblée Nationale (après les municipales ?). Voici les principales :

- Le calcul du montant de la retraite prendra en compte la totalité de la carrière et les revenus jusqu'à 120 000 euros (pas de propositions pour la partie du salaire supérieure à 120 000 euros). Actuellement sont prises en compte les 25 meilleurs années pour le privé et les 6 derniers mois de salaire pour le public.
- L'âge de départ à la retraite sera toujours de 62 ans mais nous serions incités à partir plus tard par un système de bonus ou de malus... le Gouvernement hésite.
- Les retraites seront indexées sur les salaires, ce qui serait plus avantageux pour les retraités.
- Un minimum de pension est préconisé pour ceux qui auront travaillé toute leur vie, fixé à 80% du SMIC, soit 1 000 euros.
- Les taux de cotisations seront harmonisés

autour de 28%, taux actuel du privé.

- La pension de réversion sera calculée différemment, à partir des revenus du couple : on additionnera les 2 revenus en garantissant au conjoint survivant une part de ce total (66% par ex). La réversion viendrait ainsi compléter, ou non, les revenus du survivant. Le Gouvernement hésite entre plafonner les réversions pour les plus aisés ou les réserver aux plus pauvres.
- Les droits familiaux seront refondus : des points seraient accordés pour chaque enfant, dès le premier, afin de compenser les impacts de carrière des parents (actuellement il existe une majoration de 10%, avec un plafonnement à 1 000 euros pour les parents ayant élevé 3 enfants et plus, et des trimestres supplémentaires accordés aux mères de 2 à 8 enfants).
- Les régimes spéciaux seraient en principe supprimés pour être alignés sur le système universel, ou, au moins, leurs cotisations largement augmentées.

**L'**e nouveau système entrerait en vigueur le 1er janvier 2025 et la première génération impactée serait celle de 1963.

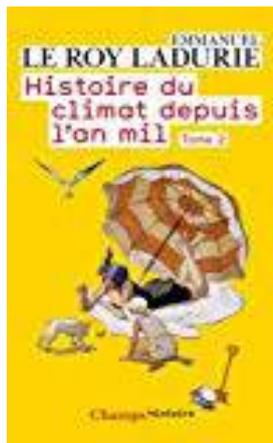
**Béatrice Martin**

## CANICULE ET ÉCOLOGISME

**O**n ne parle que de canicule car elle permet de souligner le réchauffement climatique et la fin du monde annoncée si nous n'agissons pas. Derrière tout cela, on va nous vendre l'écologisme, véritable religion au nom de laquelle on va devoir verser des taxes spéciales.

Il est certain que l'activité humaine... et animale, produit du CO<sub>2</sub> et des gaz à effet de serre. Mais il est réconfortant d'entendre des voix de scientifiques reconnus s'élever pour relativiser. L'écologie n'est pas une question scientifique, c'est une question politique, souligne l'astrophysicien Aurélien Barrau dans son livre « *Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité* ».

Dans son « *Histoire du climat depuis l'an mil* » paru en 1967, Emmanuel Leroy Ladurie démontre, par la courbe des températures en Europe, que le climat



de l'an mil pouvait se comparer au nôtre et qu'il a été suivi d'un petit âge glaciaire. On se souvient des famines de l'Ancien Régime causées par des hivers rigoureux et des étés froids et pluvieux.

Depuis, la terre se réchauffe lentement. Il est intéressant de noter que la température a augmenté autant et aussi vite de 1910 à 1940, que de 1970 à 2000... alors que la quantité de gaz à effet de serre émise était bien moins importante. Par contre, la température a décliné de 1940 à 1970 alors que la production de gaz à effet de serre avait considérablement augmenté.

**H**ormis quelques variations ponctuelles, depuis 20 ans, la température moyenne est quasi constante. La banquise arctique s'est réduite mais les ours polaires prospèrent, bien qu'il y ait presque 50% de glace en moins, le niveau marin augmente toujours à peu près au même rythme depuis un

siècle.

« L'observation des courbes de température globales laisse à penser qu'elles pourraient être pour leur plus grande part, des conséquences de variations naturelles de l'activité solaire » (voir Monsieur Courtillot, géophysicien, membre de l'Académie des Sciences).

Selon B. Rigaud, mathématicien, il n'y a pas de dérèglement climatique car il n'y a pas de règlement climatique. Les rendements agricoles n'ont jamais été aussi élevés, notamment grâce à la quantité accrue de gaz carbonique dans l'atmosphère, qui favorise la photosynthèse.

**G**âce à ce même gaz qui contribue à la nourriture indispensable et irremplaçable de la végétation, la surface verte de notre planète a gagné l'équivalent de 18 millions de km<sup>2</sup> (33 fois la France) en à peine plus de 30 ans.

F. Gervais, physicien, considère que la hausse du CO<sub>2</sub> serait essentiellement naturelle. Les politiques de réduction des émissions françaises vont-elles avoir un impact ? La France n'est responsable que de 0,9% du 0,01% de CO<sub>2</sub> supplémentaire. Réduire de 20% les émissions françaises éviterait à la planète de se réchauffer de 0,0004°C !

Le précédent interglaciaire chaud, identique à celui que l'on connaît actuellement, s'est produit il y a 120 000 ans. La courbe de concentration du CO<sub>2</sub> obtenue en analysant les bulles enfermées dans la glace est presque superposée à celle de la température.

**E**n conclusion, ces scientifiques considèrent que les hommes auraient des impacts relatifs sur les températures globales. Mais il convient de distinguer la pollution du fait de l'homme et le réchauffement climatique.

L'urgence écologique ne serait-elle pas plutôt une écologie alimentaire ? Il est peut-être plus urgent de prendre soin de nous en dépolluant notre environnement de tous les produits toxiques pour notre santé, en commençant par ce qu'il y a dans nos assiettes.

Je vous renvoie au numéro très documenté du journal *Le Spectacle du Monde* sur « Le changement climatique : mythe et réalités » du 27 juin 2019.

**Béatrice Martin**

## UN ATELIER MISSION XY PROPOSÉ PAR L'AGFV

L'association CycloShow-XY France, permet à des jeunes garçons de 11 à 14 ans, accompagnés de leur père, d'apprendre à connaître leur corps, apprivoiser les changements de la puberté, découvrir la puissance de vie qui est en chacun. Autant d'éléments qui permettent au garçon de se sentir valorisé, de prendre soin de lui et de grandir dans le respect de l'autre.



Il est inspiré par la même philosophie que les ateliers CycloShow pour les filles : plus je connais les richesses de mon corps, plus je le respecte et j'en prends soin.

Une meilleure **connaissance de soi** et surtout une compréhension du **sens** de la puberté, permettent enfin au jeune garçon d'aborder et de vivre plus sereinement l'adolescence. L'atelier Mission-XY est aussi un temps privilégié de complicité pour faciliter les échanges père-fils sur un sujet délicat et important.

### Déroulement de l'atelier

Dès les premières minutes, l'animateur brise la glace au moyen de **jeux** qui créent la solidarité au sein du groupe et nourrissent la **complicité**.

Le fil directeur de l'atelier est la **conquête spatiale** : la puberté et l'adolescence sont comparées aux longs et minutieux préparatifs que des spationautes doivent mener pour parvenir à réussir une ambitieuse mission.

Le matin, jeux et rallye permettent de comprendre « **l'équation de la vie** », de repérer les richesses étonnantes du corps et de saisir avec humour les **transformations** inhérentes à la puberté. L'après-midi, les garçons, accompagnés de leur père, visitent et échangent sur la « base spatiale » qui représente l'organe sexuel masculin, avant d'être initiés à la beauté du cycle féminin et de la grossesse.

Les pères et les garçons sont **ensemble** tout au long de cette journée, à l'exception d'une séquence où les garçons restent entre eux et sont invités, s'ils le souhaitent, à partager leurs questions avec l'animateur.

### Compte-rendu de l'atelier organisé à Viroflay par l'AGFV

Prévu pour 14 « couples » père /fils, leur nombre était moindre, ce qui a permis des échanges plus riches et plus fournis.

A la fin de l'atelier, les appréciations anonymes remplies par les garçons et les pères montrent, pour tous les deux, une parfaite adéquation entre les attentes et les réalisations de cet atelier.

Les garçons âgés de 12 (60 %) ou 13 ans, confirment que l'atelier leur a plu et les réponses se partagent entre « beaucoup » et « énormément » et à la question « pourquoi ? », les réponses sont unanimes sur le fait qu'ils ont découvert quelque chose d'essentiel dans leur vie. Ils le traduisent par « J'ai beaucoup appris de choses intéressantes » et l'un d'eux précise que le stage « le fait grandir ». Enfin, un dernier explique plus clairement « c'est bien pour notre vie future et on ne sera pas débutant sur le sujet ».

Les appréciations des pères sont également constantes et élogieuses : ils attendaient des « clés de communication » pour pouvoir « initier le dialogue avec leur fils » et tous considèrent que leurs attentes ont été comblées.

Certains avouent avoir acquis une meilleure connaissance du corps de la femme et du cycle féminin. Mais dans l'ensemble, ce qui les a enchantés, c'est « le dialogue engagé avec leur fils » par l'acquisition « de mots et un vocabulaire commun à tous deux pour évoquer ensemble ce sujet intime ».

Si le dialogue entre mères et filles paraît fluide sur la puberté, il n'est guère évoqué par les pères qui paraissent démunis, laissant leurs fils ignorants du sujet. Le mérite de cet atelier est d'aborder ce thème difficile et de créer aussi une complicité entre eux.

En synthèse, il convient de reprendre la conclusion d'un père pour remercier l'animateur : il confirme la qualité de l'animation à la fois fluide et précise, soulignant la beauté des relations, sans omettre les aspects plus techniques.

L'AGFV ne peut que se féliciter de cette journée qui pourra à nouveau être organisée pour satisfaire de nouvelles demandes.

**Benoît le Guen**

## COURS D'ANGLAIS



### Inscriptions

**Journée spéciale : samedi 7 septembre 2019 de 10h à 14h à la Forge.**  
Sinon, inscriptions lors des permanences,  
les mercredis et samedis de 10h à 12h,  
**les mardis 10 et 17 septembre de 9h30 à 11h30,**  
ainsi qu'au **Forum des Associations** le dimanche 8 septembre,  
de 14h à 18h au Gymnase Gaillon Stand 61.

### Planning hebdomadaire des cours (Sous réserve d'un minimum de 5 élèves par cours)

Niveau	Jour	Horaire
Maternelles	Mercredi	15h30
Maternelles	Samedi	10h
CP	Mercredi	16h30
CE1/CE2	Mercredi	15h30
CE1/CE2	Samedi	9h
CM1/CM2	Mercredi	14h30
CM1/CM2	Samedi	11h
Collège-Lycée *	Mercredi	14h30
Collège-Lycée *	Mercredi	17h30

(\* Niveaux à définir en fonction des demandes)

Ces cours auront lieu dans la salle de pause méridienne de l'école des Arcades et à la Forge

**Reprise des cours du mercredi : le 18 septembre**

**Reprise des cours du samedi : le 21 septembre**

## MOTS D'ENFANTS

**Elie (5 ans)** qui a une passion pour les coquilles d'escargots : « Quand je serai grand, je veux chercher des os de dinosaures ».

Sa maman : « Et les coquilles d'escargots? »

Elie: " Ah non, ça c'est mon métier de petit! "

**Chloé (4 ans)**: « On est des mammifères... Toi mamie, t'es une mammifère et toi grand-père, t'es un papifère ! ».

**Agathe (4 ans)**: « Moi, j'aime pas les choux de bretelles ».

## PETITES ANNONCES

### Immobilier

**OE-720 du 25-08-19**

#### Offres

Loue appartement 65m<sup>2</sup>, 2-3 pièces, centre Viroflay entre les gares RG et RD, entrée, cuisine séparée, salle de bains, wc séparé, séjour double, chambre, ascenseur, cave et parking souterrain, loyer 1102€, charges 220€.

Tél **06 72 42 57 38**

**DI-719 du 26-06-19**

#### Demande

**URGENT** - Éducateur à l'USMV, section football, cherche studio ou chambre à Viroflay et environs.  
Tél 06 05 83 09 58



# Braderie de vêtements



Hommes – Femmes - Enfants

Automne - Hiver

Du Vendredi 11 octobre au Lundi 14 octobre 2019

**Vendredi 11 octobre**

**de 9h à 11h  
réservé aux bénévoles**

**de 14h à 20h  
pour les adhérents**



**DÉPÔT des articles**

En bon état, propres et à la mode.

**Vêtements:** 10 articles par famille  
Pour les familles de 3 enfants : droit à 7  
vêtements d'enfants de 0 à 12 ans en plus,  
et 2 articles (0 à 12 ans) supplémentaires  
par enfant à partir du 4ème.

**Accessoires**

10 par famille : chaussures, bijoux, chapeaux,  
ceintures, cravates, foulards, gants, collants  
neufs, chaussettes, sacs, cartables.

**Lingerie et articles publicitaires non  
acceptés**

**Samedi 12 octobre  
de 9h à 11h**

**VENTE réservée aux adhérents**

**Samedi 12 octobre  
de 11h à 18h00**

**VENTE ouverte à tous**

**Lundi 14 octobre  
de 16h30 à 19h30**

**REPRISE des invendus**

**Nous devons rendre la salle à 19h30**

Salle Dunoyer de Segonzac  
14 avenue des Combattants - Viroflay

**N'oubliez pas d'apporter une ENVELOPPE TIMBREE.**

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Si vous avez un peu de temps votre aide sera la bienvenue.

Contactez J. Allary au 06 82 69 78 43 ou par courriel [jeanine.allary@free.fr](mailto:jeanine.allary@free.fr)

Vous pouvez gagner du temps en demandant votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier excel que vous pourrez pré remplir), par mail, à l'adresse suivante :

**[agfv.braderie@gmail.com](mailto:agfv.braderie@gmail.com)**

Lors de cette demande veuillez préciser votre nombre d'enfants et votre numéro de téléphone. Les accessoires seront enregistrés sur place



# COURS DE DESSIN

*pour Enfants, Adolescents ET Adultes*  
*le mercredi après-midi*

**Reprise des cours le mercredi 18 septembre 2019**

## Les horaires

Niveau	jour	lieu	horaire
Débutants (enfants dès le CP)	mercredi	La Forge	14h30 / 15h30
Confirmés (enfants, CE1 à CM2)	mercredi	La Forge	15h30 / 16h30
Adolescents	mercredi	La Forge	16h30 / 18h00
Adultes	mercredi	La Forge	18h00 / 19h30

Utilisation de l'aquarelle, encre de Chine et peinture à l'huile avec pinceau et couteau.

Tout le matériel est fourni par l'association. Seul un carton à dessin de format « raisin » est demandé de façon à ce que chacun puisse ranger ses « œuvres »...

- Renseignements et inscriptions aux mêmes dates et horaires que pour les cours d'anglais (voir page 10).
- Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter Marie-Alyette Bruté de Rémur au **06 60 10 24 94**, ou à consulter son site pour vous donner une idée des diverses réalisations de ses élèves sur : <http://ateliersdemariealynette.jimdo.com/>



Marie Alyette a illustré un très beau cahier de dessin Boscher, pour les enfants de 6 - 8 ans, que vous pouvez trouver facilement : <https://livre.fnac.com/a13417019/Marie-Alyette-Brute-de-Remur-Cahier-de-dessin>. 5,95 €

## ECHANGES DE SAVOIRS

### Cuisine

Dans la cuisine de la Forge, dans une ambiance très conviviale, nous préparons un repas que nous dégustons ensemble, sur place, moyennant une participation aux frais. Informations et inscriptions auprès d'**Isabelle Reynaud**, au **01 30 24 35 60**



### Art Floral : jeudi de 14h à 16h

Cet atelier, que **Bernadette Galand** anime avec talent, permet à chacune de réaliser de magnifiques compositions florales. En décembre, atelier spécial «Décoration de Noël». Pour connaître la liste du matériel à apporter : **01 30 24 45 68**



=====  
**Les dates des rencontres sont annoncées dans le bulletin ou sur le site de l'association**  
=====

### Aide aux devoirs

L'objectif de ce service individualisé est d'aider les élèves en difficulté au moment du passage de l'école primaire au collège. A partir des points sur lesquels l'enfant bute dans la rédaction de ses devoirs, on réexplique les règles, on refait des exercices. Si le besoin s'en fait sans doute moins sentir en primaire, où les études du soir sont généralisées dans les écoles, cette assistance paraît plus pertinente au niveau du collège.

Cette offre de service est donc proposée, le soir après l'école, dans les locaux de l'AGFV. Elle s'adresse aux enfants du primaire mais surtout de 6ème et 5ème, dont les parents nous exprimeraient leurs difficultés.